

STAGE AGRICOLE 2 semaines du 15/09 au 28/09/2025

BUT découvrir le fonctionnement d'une exploitation ; connaître les acteurs du monde agricole.

RESULTAT ATTENDU rédaction d'un rapport d'activités décrivant le fonctionnement de l'exploitation, son amont/aval. Vous présenterez la diversité d'acteurs liée à votre production agricole.

OBLIGATOIREMENT,
le stage doit se dérouler dans
l'une des catégories suivantes :

 **IMPORTANT**



PRODUCTION ANIMALE
Brebis lait ou viande, bovins
lait ou viande, caprins lait



POLYCLTURE/ELEVAGE
Production animale (brebis,
vaches ou chèvres) ET
production végétale (blé,
maïs, orge, colza)



VITICULTURE



PRODUCTION VEGETALE
Blé, maïs, orge, colza



**TOUT AUTRE TYPE
d'exploitation est EXCLU !**
Oubliez maraichage, apiculture,
élevage de gibiers, etc...

Précisions sur l'exploitation

La surface totale, le nombre de têtes de bétail... ne sont pas importants ; il faut que la production agricole soit l'ACTIVITE PRINCIPALE du maître de stage. L'exploitation peut être BIO ou TRADITIONNELLE.

Dès que vous avez trouvé le stage !

Merci de nous fournir tous les renseignements (voir au dos) pour établir la convention de stage, qui sera envoyée à l'exploitant

RENSEIGNEMENTS



STAGE AGRICOLE



Nom - Prénom de l'étudiant :

Nom - Prénom de l'exploitant :

Type exploitation/production principale :



Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

DOCUMENT à retourner à :

MFR VALRANCE - 2 route du bois du four
12380 SAINT SERNIN SUR RANCE

valrance@mfr.asso.fr

Assurances



La convention de stage procure à l'étudiant une garantie :

- Responsabilité civile pour les dommages causés aux biens du Maître de Stage
- Accident du travail, pendant les jours et heures de travail (même si week-end) y compris pendant les trajets travail/domicile/Valrance